

SENTIMENTS ET RAISONS DU VOTE CONTRE

Conseil Municipal du 14 mai 2003.



Jean-Pierre VERNERY, groupe « avec vous pour Champagne » :

Notre groupe comme l'ensemble des groupes d'opposition à voté contre ce budget qui prévoit une augmentation de la pression fiscale de 4 % et voit son budget de fonctionnement augmenté considérablement, ce qui ne permet pas de dégager l'investissement

nécessaire au gros entretien et à l'amélioration du cadre de vie : voirie, trottoirs etc... C'est pourtant sur ce thème et ce programme que M. Roger a été élu. Rappelez-vous « Ce n'est pas une question de budget mais une question de volonté que d'améliorer l'environnement et la propreté de la ville ». Visiblement M. Roger n'a ni l'un ni l'autre.

Force est de constater que lorsque l'on est au pouvoir les problèmes ne se règlent pas aussi facilement que lorsque l'on est en campagne électorale !

Pour conclure, je préciserais toute l'importance, à mon avis, de pouvoir s'exprimer dans **LA PASSERELLE** lorsque l'on est dans un groupe d'opposition. Car nos interventions ne sont jamais intégralement reprises dans les procès verbaux de Conseil et elles ne sont pratiquement pas reprises dans la presse locale. Quant au bulletin municipal qui laisse quelques encarts à l'opposition comme le prévoit la loi, vous comprendrez facilement qu'une certaine censure ne nous permettrait pas de s'exprimer comme on pourrait le souhaiter.

En marge du Conseil de mai 2003, M. SAVARD a pris la parole pour d'une part interpellier Monsieur le Maire sur son absence de réponse à la proposition émanant de Christine WATY au début du conflit en Irak d'apposer au fronton de la Mairie le drapeau de l'ONU, afin de marquer la primauté accordée à la diplomatie plutôt qu'à la guerre, comme cela a été fait dans de nombreuses autres villes telle La Rochelle, Lille, Viry Châtillon, Guéret (Creuse), ou sur des mairies parisiennes comme celle du XIème arrondissement ainsi que sur l'Hôtel de Ville parisien.

Il a également informé les personnes présentes de la pétition internationale concernant Amina Lawal, qui risque la mort par lapidation au Nigeria, jugée coupable d'adultère, en conseillant à ceux qui ont accès à internet chez eux ou sur leur lieu de travail de se rendre sur le site d'Amnesty Espagne (<http://inside.amnestyinternational.be/aminaform.html>). Pour information, le rendu du jugement a été reporté au 27 août grâce à cette mobilisation internationale (plus de 100.000 signatures ont été remises à l'Ambassade du Nigeria de Bruxelles le 2 juin). Mais le combat continue car seules les interventions politiques auprès du Président du Nigeria permettront que la sentence de mort soit commuée. Nous conseillons aux lecteurs de demander aux personnes présentes la réaction de M. le Maire sur ses deux points, ou de venir nous en parler.



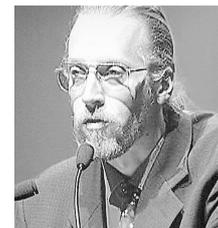
Intervention liminaire de M. Christophe SAVARD :

Suite à la création d'un cinquième groupe et devant l'absence d'application de l'article 12* du Règlement Intérieur du Conseil Municipal aux membres

de ce groupe, M. SAVARD a effectué un recours gracieux auprès du Maire pour la réintégration des Élus exclus des commissions municipales, afin de travailler tous dans l'intérêt des habitants de Champagne.

Pour sa part, Christine Waty n'a pas renoncé à ses fonctions d'Adjointe au Maire car elle respecte sa parole et a toujours le souhait d'œuvrer pour les habitants de Champagne sur Seine.

** : tout Élu qui change de groupe en cours de mandat est considéré démissionnaire d'office des commissions dont il faisait partie.*



Depuis, Monsieur le Maire a répondu que le cinquième groupe n'était pas un vrai groupe mais un simple « mouvement » dans la majorité. Sans commentaires.

Adhésion de la commune à la Maison du Bornage de l'Eau.

Ce projet permettant d'apporter enfin un peu d'animation sur notre commune, le Conseil a approuvé unanimement notre entrée dans le Syndicat Intercommunal gérant cette future Maison de l'Eau. En revanche, la désignation des représentants au Syndicat n'a pas été une mince affaire : une élection annulée car certains votant n'avaient pas compris comment remplir le bulletin de vote et une seconde élection qui a vu l'élection, dans l'ordre du nombre de suffrages exprimés, d'une représentante de l'opposition, du Maire, et d'une représentante du cinquième groupe créé dernièrement. Quelle cohésion au sein de la majorité !

Intervention de M. Gwénael BONNEVILLE.

En fin de Conseil, M. BONNEVILLE a souligné que certaines personnes Élues, ne participaient jamais aux travaux des Conseils Municipaux. Il a interrogé le Maire sur ce fait, qui a reporté son avis sur le Directeur Général des Services pour examen.

Monsieur le Maire ne nous a pas fait parvenir d'éléments de réponse concrets.